

LA BOURSE D'EXCELLENCE APEC

Pour
Qui ?

Comment
?

Quand
?

Parce que certains élèves sont trop jeunes pour bénéficier de l'Aide Individuelle du Ministère de la Culture (Bourse d'État), l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire a créé la **Bourse d'Excellence**

N'hésitez pas à postuler
avant le

31 Mars 2016





Pour Qui ?

Les Aides Individuelles du Ministère de la Culture s'adressent aux élèves de 3^{ème} cycle du CRR, en année de Prix (DEM, DEC ou DET) et respectant un certain nombre de critères (revenus, nombre d'enfants à charge, éloignement géographique, âge mini et maxi).

Ces critères étant calqués sur les bourses de l'Enseignement supérieur, les critères d'âge minimum sont restrictifs et excluent certains élèves trop jeunes.

Afin de pallier à l'exclusion de ces jeunes élèves, l'APEC a créé sa Bourse d'Excellence.



Comment ?

Il vous faut postuler pour obtenir un dossier d'Aide Individuelle au CRR, auprès de la coordination pédagogique.

Si vous êtes éligible, mais trop jeune, vous recevrez la Bourse d'Excellence.



Quand?

Il vous faut déposer votre dossier d'Aide Individuelle dûment rempli, auprès de la coordination pédagogique du CRR, avant le **31 Mars 2016**